

Mensuel n° 387

MAI 2025

La plus importante association de notre ville l'AST organise durant ce mois deux belles journées de sport. Soyons nombreux à les soutenir.



SEMAINE N°18

- 01.05 : Fête du travail
- 04.05 : Rallye du Club Cyclotouriste Trélonais « La Pierrafeu » (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°19

- 08.05 : Cérémonie patriotique suivie d'un vin d'honneur à la mairie (rendez-vous à 10h00 devant le Monument aux Morts)
- 08.05 : Remise des médailles du travail vers 10h30 à la Mairie
- 08.05 : Tournoi de football Jean-Louis Macret (voir à l'intérieur)
- 09.05 : Journée de l'Europe
- 10&11.05 : Portes ouvertes de l'association Les Joyeux Drilles (voir à l'intérieur)
- 11.05 : Concours Equifeel aux Ecuries de la Demi-Lieue (entrée gratuite)

SEMAINE N°20

- 14&15.05 : Ramassage du verre selon le secteur
- 16.05 : Comédie musicale « La La Mour » à 20h30 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)
- 17.05 : Nuit Européenne des musées à l'atelier-musée du verre « Ecoute les images » (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°21

- 20.05 : Assemblée Générale de la communauté Emmaüs à 16h00 à Glageon
- 24.05 : Assemblée Générale des centres socio-culturels du Sud-Avesnois à partir de 9h00 dans le théâtre de l'association Traits d'Union
- 25.05 : Fête des mères

SEMAINE N°22

- 29.05 : Jeudi de l'Ascension
- 29.05 : Fête du football (voir à l'intérieur)
- 30.05 : Congé scolaire
- 01.06 : Concert du Chœur Vocalis à 16h00 dans l'église Saint Léger (voir à l'intérieur).



LA LA MOUR, c'est une comédie-parodie musicale qui brosse le tableau d'une vie de couple. De l'amour fougueux au désamour, un parcours en chansons humoristiques ou corrosives, en sketches audacieux, en pas de danse langoureux et en corps-à-corps lascifs....

Un spectacle déconseillé avant 14 ans.

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE JEANNE ROUSSELLE

Tous les enfants nés en 2022 et 2023 et qui sont « propres » peuvent être inscrits à l'école maternelle Jeanne Rousselle. Les inscriptions seront reçues par Madame la Directrice les jeudis 15 et 22 mai de 08h30 à 15h00.

En cas d'impossibilité sur ces dates, vous pouvez prendre rendez-vous avec la Directrice (06.08.85.99.55)

INSCRIPTIONS ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RENÉ BRY

Pour inscrire un enfant en classe de CP pour l'année scolaire 2025-2026, vous devez :

- vous procurer un dossier d'inscription à la mairie en y présentant votre livret de famille,
- le remettre complété avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant à Madame la Directrice de l'école qui vous accueillera les jeudis 19 et 26 juin de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

En cas d'impossibilité sur ces dates, vous pouvez prendre rendez-vous par courriel ce.0592382u@ac-lille.fr

PERMANENCE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

PERMANENCE SOCIALE DE L'UTPAS

Une assistante sociale de l'Union Territoriale de Prévention et d'Action Sociale assure une permanence le mardi matin deux fois par mois à la mairie.

Pour la rencontrer, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous par téléphone (☎ 03.59.73.12.00).



BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon les lundis 05 mai et 02 juin 2025 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr

PERMANENCES MGEN

Vous pouvez rencontrer le conseiller MGEN en mairie en prenant rendez-vous auprès de Monsieur André Szekely par :

- téléphone : ☎ 06.45.05.63.14
- par courriel : aszekely@mgen.fr



CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 22 mai 2025, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

SERVICE DES IMPÔTS

Compte tenu de la situation des effectifs du SIP d'Avesnes-sur-Helpe, l'accueil de proximité sur rendez-vous pris par téléphone ou par tout autre moyen dématérialisé remplace l'accueil physique. Les services d'Avesnes-sur-Helpe vous accueillent directement du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30. Connectez-vous depuis votre espace particulier ou via la rubrique contact/RDV <https://www.impots.gouv.fr/accueil> ou par téléphone au 03.59.21.03.20.

La Maison France Services d'Anor peut également vous accueillir : le lundi de 10h00 à 12h00 et les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15. Contact : 03.27.53.69.88.

MUTUELLE JUST

Depuis toujours la santé publique est l'un des enjeux majeurs de notre société et un axe fort porté par la ville de Trélon.

C'est dans cette dynamique que la commune propose à ses habitants d'adhérer à la mutuelle Just. Des conseillers sont à votre disposition à la mairie sur rendez-vous. Contact 0 809 546 000 (service gratuit + prix d'appel).



« LA LA MOUR » : ÉTONNANT ET DÉTONNANT



Elle, c'est Charlie, lui, c'est Stylien.

Ces deux complices sont comme tous les couples mais, eux, ils le prouvent à coups de propos chocs, de compositions piquantes, de parodies cinglantes et de pas de danses, pour un minimum d'explication et un maximum de plaisir et de satisfaction.

Dans cette comédie musicale, Charlie et Stylien passent en revue tous les clichés sur la vie à deux, le bonheur, la complicité, les questions, les petits secrets. Ils les démontent, les retournent et les chantent avec des voix incroyables pour nous les renvoyer comme un reflet dans lequel on se reconnaît.

Un spectacle torride, déconseillé avant quatorze ans, dont on tourne les pages comme celles d'un baise-seller.

Vendredi 16 mai 2025 à 20h30 salle des fêtes de TRÉLON

Entrée : 15 euros

Réservations en mairie 03 27 60 82 20 secretariat@ville-trelon.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Si vous souhaitez connaître les jours de collecte (recyclables, ordures ménagères et verre) à Trélon, vous pourrez trouver les informations nécessaires sur services < collecte et valorisation des déchets < collecte des déchets ou via le lien ci-dessous : <https://cc-sudavesnois.fr/vie-quotidienne/collecte-et-valorisation-des-dechets/collecte-des-dechets/> en tapant le nom de la rue de votre habitation.

CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir. Si votre compte n'est pas encore créé, vous allez sur l'adresse suivante : <https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5. En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

TRANSPORT A LA DEMANDE

La Communauté de Communes du Sud-Avesnois (CCSA) organise un service de transport à la demande.

Pour l'utiliser, vous devrez dorénavant appeler le 03.83.73.73.44.

CENTRE SOCIO-CULTUREL DE LA FAGNE



L'équipe du Centre Socio-Culturel de la Fagne vous accueille

- le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le mardi de 13h30 à 17h30
- le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00

Différentes activités sont proposées aux jeunes et aux moins jeunes en passant par le sport, la détente, le partage, la cuisine, la danse, les sorties, les activités manuelles....

CSC 8 rue Victor Hugo 59132 TRELON

Tel : 03.27.60.81.96

Courriel : contact@csc-fagne.org

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (03.27.60.82.20).

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2025

Le Conseil Municipal,

✓ **décide,**

- de désigner par 16 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions Madame Liliane Collier (titulaire) et Monsieur Jean-Pierre Jobet (suppléant) pour représenter la commune au conseil d'administration de l'Ecomusée de l'Avesnois,
- de créer par 18 voix pour et 4 voix contre un poste permanent de catégorie B à temps non complet à compter du 25 février 2025 ;

✓ **approuve** à l'unanimité l'inscription des coupes de bois à l'état d'assiette en collaboration avec l'ONF (Office National des Forêts) ;

✓ **autorise,**

- par 18 voix pour et 4 voix contre la signature des engagements de garantie 2025 AFL (Agence pour les Finances Locales),
- à l'unanimité la signature avec le CCAS de Fourmies de la convention de réalisation de prestations pour l'année 2024 (5 € de l'heure),
- par 18 voix pour et 4 voix contre la signature avec le département de deux conventions pour travaux de voiries dans le cadre de l'aide à la sécurisation des routes départementales ;

✓ **vote à l'unanimité** les durées proposées pour les amortissements des subventions d'équipement versées ;

✓ **est informé,**

- du montant du loyer de la maison du 24 rue Delval : 520 € par mois,
- de la vente du tracto-pelle pour 1000 €,
- de l'avancement des travaux de déconstruction des blocs de l'Espérance,
- du coût de fonctionnement du multi-accueil petite enfance
- de l'abandon du projet d'installation aux Carmes d'un CAMSP (Centre d'Aide Médico-Sociale Précoce),
- des discussions sur le projet de liaison entre la voie verte et le RAVEL belge (Réseau Autonome des Voies Lentes).

MEDI@'PASS EN BULLES

Le réseau médi@'pass organise une opération spéciale autour de la bande dessinée du mardi 25 mars au samedi 24 mai dans les médiathèques du sud-avesnois.

L'alléchant programme complet est disponible sur ccsa.reseaubibli.fr ou à la médiathèque de Trélon.

FÊTE DU TRAVAIL

Le jeudi 08 mai vers 10h30 à la Mairie, les diplômes de la Médaille d'Honneur du travail seront remis à Madame Lebecq Marie-José (Vermeil) et Monsieur Hanon Yannick (Vermeil).

TRAVAIL D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

Devant le nombre important de demandes, il a été décidé que les jeunes Trélonais souhaitant travailler dans les services municipaux pendant les vacances d'été afin de financer leurs études ou un projet personnel doivent adresser leur demande à la mairie pour le **vendredi 30 mai 2025** délai de rigueur.

Pour être candidats, les jeunes doivent :

- être inscrits sur les listes électorales,
- être scolarisés au niveau Bac + 1 au minimum,
- être nés en 2001 ou après (soit être âgés de 24 ans au maximum).

Les dossiers des boursiers seront traités en priorité.

LES TAXES D'URBANISME

Dans le cadre du transfert de la mission de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP au 01/09/2022, une fiche d'information reprenant les informations utiles aux usagers lorsqu'ils déposent une demande d'autorisation d'urbanisme est disponible à l'accueil de la mairie.

Elle détaille notamment le mode de calcul de la taxe d'urbanisme ainsi que les différentes modalités d'informations et de contacts qui s'offrent dorénavant aux usagers (rubrique "Où s'adresser ?").

Pour rappel, la procédure s'applique pour les dossiers qui concernent des permis rattachés à une demande d'autorisation initiale déposée après le 1er septembre 2022.

Les dossiers qui concernent des permis modificatifs ou des transferts de permis rattachés à une demande d'autorisation initiale déposée avant le 1er septembre 2022 sont du ressort de la DDTM du Nord qui reste donc compétente pour le calcul et la liquidation des taxes afférentes. Pour ces derniers, la procédure habituelle d'envoi des autorisations d'urbanisme reste inchangée.

Par ailleurs, le transfert de la mission de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP s'accompagne également de la mise en œuvre d'une procédure dématérialisée des déclarations d'urbanisme et foncière, dorénavant intégrées à la nouvelle offre de démarche en ligne "Gérer Mes Biens Immobiliers" (GMBI). Ce module est accessible sur le site "impots.gouv.fr" à partir de l'espace sécurisé personnel de l'utilisateur.

Ainsi, dès la validation de l'autorisation d'urbanisme, et dans les 90 jours suivant la date d'achèvement des travaux, l'utilisateur doit télédéclarer directement depuis son espace personnel sécurisé les renseignements nécessaires permettant d'établir les impositions foncières et de taxe d'urbanisme. Il sera accompagné tout au long de la procédure déclarative par des messages envoyés sur son espace sécurisé.

GESTION DES BIENS IMMOBILIERS

Le service « Gérer mes biens immobiliers » vous permet

- de consulter les caractéristiques de l'ensemble de vos biens immobiliers bâtis,
- de lancer et suivre vos démarches fiscales de façon simplifiée et sécurisée.
- vous faites des travaux ? Réalisez toutes vos démarches fiscales directement en ligne à l'achèvement de vos travaux ;
- procédez simplement à vos déclarations foncières via un parcours simplifié et guidé.

Plus d'informations sur les travaux

Certains travaux entraînent une modification de votre situation fiscale.

Il s'agit :

- des constructions nouvelles (garage, piscine, terrasse...);
- des changements de consistance (agrandissement, aménagement des combles, surélévation, démolition (totale ou partielle));
- des changements d'affectation (bureaux transformés en habitation...).

Plus besoin de vous déplacer, vous pouvez désormais mettre à jour votre situation fiscale dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

ASSOCIATION POUR LA JUSTICE, L'ACCUEIL ET LA RÉINSERTION

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victimes de violences conjugales, d'agressions sexuelles, de coups et blessures, de cambriolages ou de dégradations, le Service d'Aide aux Victimes (SAV) de l'Association pour la Justice, l'Accueil et la Réinsertion (AJAR) est à votre disposition pour vous aider.



De façon gratuite et anonyme, vous recevez des informations juridiques et sociales et un soutien psychologique si nécessaire. Les prochaines permanences auront lieu au sein du PAD (Point d'Accès au Droit) situé Place Georges Coppeaux à Fourmies les vendredis 16 et 23 mai 2025 de 13h30 à 17h00. Rendez-vous obligatoire : 03.27.39.96.40 ou sav.avesnois@primtoit.org

LE PROGRAMME DU CLIC

Le CLIC de l'Avesnois (Centre Local d'Information et de Coordination) vous présente son programme d'actions de prévention et d'activités à venir en mai.

- la self-défense
 - à Wignehies (salle des Soigneuses) de 10h00 à 11h00
mardis 06, 13, 20 et 27 mai
 - à Glageon (salle Michel Fontesse) de 10h30 à 11h30
 - jeudis 15 et 22 mai
- le café deuil à Avesnes-sur-Helpe (15 rue Jeanne de Lallaing)
jeudi 15 mai de 14h00 à 16h00
- le brain ball
 - à Trélon (salle du Coquelicot) rue Clavon le jeudi 15 mai de
11h00 à 12h00
 - à Willies (4 rue de Liessies) le jeudi 22 mai de 11h00 à 12h00
- l'atelier café tricot à Avesnes-sur-Helpe (5 rue Jeanne de Lallaing)
lundi 26 mai de 14h00 à 17h00 (matériel à disposition sur place)
- le ciné seniors à Fourmies (Le Palace)
lundi 19 mai à 13h45 projection du film « Doux Jésus »
(2€ la séance)



RESERVATIONS

CLIC de l'Avesnois 03.27.57.54.33

CSC de Fourmies 03.27.60.81.81

CSC de la Fagne 03.27.60.81.96

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



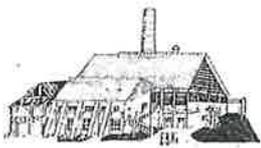
Adresse du local : 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

Renseignements : auprès du secrétariat : a.caignet@gmail.com

ou michaux.francine54@gmail.com

ACTIVITÉS DES CLUBS MAI 2025

Clubs	Horaires	Animateurs
Anglais	Les lundis de 14h00 à 16h00	Wendy Benoît 06 50 26 78 06
Informatique	Les jeudis de 16h00 à 18h00	Patricia Drouard 07 61 33 30 57
Multimédia	Les jeudis de 14h00 à 16h00. Initiation au montage vidéo, création d'une petite vidéo avec le logiciel Magix Vidéo de luxe. Organiser ses photos, vidéos, créer des dossiers et sous dossiers, renommer une photo	Marie-Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Remue-méninges	Les vendredis 02 et 23 mai de 10h00 à 12h00	Francine Michaux 06 85 60 71 34 Annie Lecront 06 34 50 20 32
Peinture	Les vendredis de 14h00 à 17h00	Jeannine Draux 06 74 19 59 24
Tai-chi/Qi gong	Les mardis de 19h00 à 20h30 à la salle des fêtes	Lucia Marchant 06 06 90 01 36
Atelier écriture	Les jeudis 15 et 22 mai de 15h00 à 17h00	Éric Huwaert 00 32 473 99 33 53
Théâtre	Les mardis de 15h00 à 19h00	Éric Huwaert 00 32 473 99 33 53



ÉCOMUSÉE DE L'AVESNOIS

VISITE GRATUITE

Dimanche 04 mai à 14h30 et à 16h00 avec démonstration de soufflage
NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES « ÉCOUTE LES IMAGES »

Atelier-musée du verre, le samedi 17 mai de 18h00 à minuit.

Durant quatre mois l'artiste Alix Gofon et la reporter Isabelle Serro sont allés à la rencontre du territoire.

Cette soirée valorise, au sein du site verrier les nombreux projets artistiques qui ont pu être menés avec les habitants.

Les verriers assureront des démonstrations de soufflage en continu.

Entrée gratuite.

STAGE DE VERRE

Le stage d'initiation au travail du verre est une expérience inoubliable. Pendant 3 heures, plongez dans l'univers fascinant du soufflage et apprenez les gestes techniques.

Jusqu'au 24 septembre, un mercredi après-midi exceptionnel, entre savoir-faire et créativité.

Durée 3h ; 2 à 3 réalisations ; 150 € par personne.



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

Renseignements, contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mardi de 16h00 à 17h30, le mercredi de 14h00 à 16h00, le jeudi de 14h00 à 18h30 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € pour l'année.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mercredi à 14h00 et 16h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

CAFE LITTÉRAIRE

Réunion le jeudi 29 mai de 14h00 à 16h00.

Venez partager vos coups de cœur autour d'une boisson chaude.

ACTIVITES

- Mercredi 07 mai de 14h00 à 15h30 : atelier haïku
Découvrez l'art japonais des haïkus en écrivant vos propres poèmes et en les dessinant sur tablette
- Jeudi 22 mai de 16h00 à 18h00 : performance consultative
Oyez oyez, chers habitants ! Le professeur Desâmes sera en exclusivité dans votre ville pour une consultation très très sérieuse, transcendante et époustouflante. Venez-vous faire raconter qui vous êtes réellement !
Une performance artistique avec Alix Godon, dans le cadre du CLEA Sud-Avesnois 2025.
A partir de 8 ans

Inscriptions au 03.27.60.82.20 ou mediatheque.trelon@laposte.net

LES YMAGIERS

EXPOSITION

Les Ymagiers exposeront dans l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache les samedi 17 et dimanche 18 mai de 10h00 à 18h00.

Vernissage le samedi à 11h00.

Entrée gratuite.

Buvette et petite restauration sur place.

PEINTURE EN DIRECT

Sur la Place Verte à Fourmies, des artistes régionaux peindront en direct :

- samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin de 10h00 à 18h00
- animation et buvette sur place.



HORAIRES DES MESSES DU MOIS DE MAI

samedi 03 mai	FOURMIES SAINT PIERRE (18h00)
dimanche 04 mai	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 10 mai	TRELON (18h00)
dimanche 11 mai	RAINSARS (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 17 mai	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 18 mai	BAIVES (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 24 mai	ANOR (18h00)
dimanche 25 mai	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
jeudi 29 mai - Ascension	FOURMIES NOTRE DAME (11h00)
samedi 31 mai	WALLERS-EN-FAGNE (18h00)

LES RENDEZ-VOUS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

- Mercredi 07 mai Landrecies de 14h00 à 16h30 (rendez-vous au siège de la Communauté du Pays de Mormal)
Le canal de la Sambre et ses richesses
- Samedi 17 mai Beugnies de 10h00 à 12h00 (rendez-vous devant la mairie)
Les plantes médicinales et comestibles
- Samedi 24 mai Boué de 14h00 à 18h00 (site de l'Etang, rue du Pont Gillio)
La fête de la nature Avesnois-Thiérache

PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Selon le code Selon le Code de l'environnement, le projet de Charte révisé du Parc Naturel Régional de l'Avesnois doit faire l'objet d'une enquête publique dont la Région, autorité compétente, porte la responsabilité de mise en œuvre. Ce projet sera donc soumis à enquête publique du vendredi 25 avril 2025, 9h00 au lundi 26 mai 2025, 17h00.

L'enquête publique a pour objet d'informer le public et de recueillir ses propositions, suggestions et appréciations.

Le dossier d'enquête publique est téléchargeable sur les sites internet du Conseil régional (<https://www.hautsdefrance.fr/publicite-consultations/>), du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois (<https://www.parc-naturel-avesnois.fr/blog/2023/01/27/orientations-2040/>) et sur le registre dématérialisé d'enquête publique ouvert à cet effet : <https://www.registre-numerique.fr/renouvellement-pnr-avesnois>

Le commissaire-enquêteur assurera deux permanences en mairie de Trélon :

- le vendredi 25 avril de 09h00 à 12h00
- le jeudi 15 mai de 14h00 à 17h00.

La note préfectorale est affichée intégralement avec son QR code sur la porte d'entrée de la mairie.

LES JOYEUX DRILLES

ACTIVITÉS

Les Joyeux Drilles vous accueillent le lundi pour le tricot de 14h00 à 17h00, le mercredi pour les activités manuelles de 14h00 à 17h00 et le vendredi pour les jeux de 14h00 à 17h00

La cotisation annuelle est de 20 €. Un après-midi découverte est ouvert à tous.

OPERATION PORTES OUVERTES

Les samedi 10 et dimanche 11 mai, l'association organise une journée portes ouvertes de 10h00 à 18h00 dans ses locaux, 16 rue Clavon Collignon.

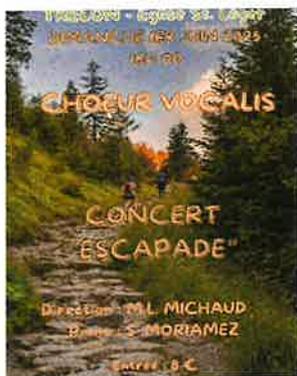
Les créations des adhérents y seront en vente.

Entrée gratuite. Pâtisseries et café sur place.

Renseignements : Madame Brigitte Williame 06.42.28.28.71

LES JOYEUX DRILLES





CHŒUR VOCALIS

Le dimanche 1^{er} juin 2025 à 16h00, le Chœur Vocalis vous proposera une escapade à travers l'Europe dans l'église Saint Léger.
Entrée 8 €.

HANBALL CLUB TRÉLONAIS

LES RENCONTRES

- 11 ans mixtes	17.05	17h30	TRELON – MONS-EN-BARGŒUIL
	24 ou 25.05		PAYS DE MORMAL – TRELON
- 13 ans mixtes	04.05	14h30	ANZIN – TRELON
	10.05	14h30	TRELON – VALENCIENNES
	17.05	15h30	TRELON – CAMBRAI
	31.05	17h30	VILLENEUVE D'ASCQ – TRELON
- 15 ans féminines	04.05	16h30	ANZIN – TRELON
	10.05	16h45	TRELON – VALENCIENNES
	24.05	15h00	NEUVILLE – TRELON
	31.05	16h30	WAHAGNIES – TRELON
Seniors femmes	03.05	19h00	COUDEKERQUE – TRELON
	24 ou 25.05		TRELON – COUDEKERQUE
Seniors hommes	03.05	19h30	NEUVILLE – TRELON
	10.05	19h30	TRELON – WAZIERS
	17.05	18h45	WAMBRECHIES – TRELON
	24 ou 25.05		TRELON – PAYS DE MORMAL
	31.05	18h30	TOURCOING – TRELON



LE BABYHAND

Une initiation au handball pour les très jeunes est organisée dans la salle des sports Marcel Beaumez deux mercredis par mois de 16h30 à 17h30.

En mai, cette initiation aura lieu le mercredi 07 sur le thème « Handy sauve la planète » et le mercredi 21 sur le thème « Handy dans la jungle ».

Informations et inscriptions : 07.86.60.47.18 wendy.dehoest@icloud.com

Séance : occasionnelle 2 € ; à l'année 35 €

TENNIS DE TABLE

Toutes les rencontres à domicile se déroulent dans la salle Pierre Leleux.

Départementale 1	18.05	9h30	MAUBEUGE – TRELON
Départementale 3	18.05	9h30	TRELON – BEAUFORT



LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D4)

04.05 : 15h00 TRELON – AVESNES-SUR-HELPE
11.05 : 15h00 SOLRE-LE-CHÂTEAU – TRELON
25.05 : 15h00 TRELON - BOUSSOIS

FOOTBALL JEUNES

U18 (D2)
17.05 : 16h00 FERRIERE-LA-GRANDE – TRELON
24.05 : 16h00 TRELON – VILLERS-SIRE-NICOLE
U16 (D2)
04.05 : 10h00 ANOR – TRELON
18.05 : 10h00 TRELON – MAUBEUGE SG
25.05 : 10h00 MARPENT – TRELON



TOURNOI JEAN-LOUIS MACRET

De 10h00 à 16h00, le jeudi 08 mai sera consacré à un tournoi de football réservé aux équipes U8 et U9. Se rencontreront les équipes d'Anor, Buire-Hirson, Fourmies, La Capelle, Origny-en-Thiérache, Rousies, Solre-le-Château, Momignies et Trélon.

Entrée gratuite.

Buvette et petite restauration sur place.

LA FÊTE DU FOOTBALL DE L'ASCENSION

Le jeudi 29 mai, les responsables de l'AS Trélon organiseront leur traditionnelle fête du football sur les installations du stade Yvon Férenken.

Le programme établi permettra de voir évoluer toutes les équipes du club avec

- à 10h00 tournoi U10 – U11
- match amical des U13
- match amical des U16
- à 15h00 Trélon seniors – sélection de l'Avesnois
- à 17h30 U18 – Nismes (Belgique)

Pendant la pause méridienne le terrain synthétique accueillera

- à 11h30 le foot loisirs
- une démonstration de l'école de football.

Entrée gratuite.

Buvette et petite restauration sur place.



CLUB DE MUSCULATION



Le club de musculation fonctionne dans ses locaux rue du Fourneau.

La salle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 16h30 à 20h00 et du samedi au dimanche de 9h00 à 11h00.

Tarifs : séance 5 € ou à l'année hommes : 120 € ; femmes : 85 €

Cours de crossfit du lundi au jeudi de 9h00 à 11h00 et de 18h00 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 11h00. Accès wifi gratuit.

LE RÉVEIL BOULISTE

samedi 03 mai	Grand Prix de la ville de Trélon Triplettes formées – 1 boule – 5 tours Formule championnat
jeudi 29 mai	Doublettes formées



LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

Rendez-vous sur la place de l'église les dimanches à 08h30.

RANDO LA PIERRAFEU

Le Club Cyclotouriste Trélonais organise son traditionnel rallye le dimanche 04 mai 2025.

Vous sont proposés des circuits :

- VTT 20, 35 ou 45 km,
- Cyclotourisme 30, 50, 80 ou 100 km,
- Marche, marche nordique ou VTT famille 7 ou 12 km,

avec une boisson et un sandwich offerts à l'arrivée.

Droit d'inscription de 4 ou 6 € selon le parcours choisi.

Départs de 7h00 à 10h30 de la salle des sports Marcel Beaumez.

Remise des prix à partir de 12h30.

Sont à gagner par tirage au sort : 1 VTT enfant (-14 ans), 1 bon d'achat de 30 € par catégorie et de nombreux autres lots. Renseignements : 07.84.33.04.53



TRÉLON VÉHICULES ANCIENS SORTIES PRÉVUES

Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin exposition-bourse à Roost-Warendin.
Dimanche 1^{er} juin : rassemblement « voitures à papa » à Bavay.



LE RETOUR DES ÉPOUVANTAILS



La municipalité organisera un concours d'épouvantails pendant la prochaine période estivale.

Vous avez ainsi le temps de réfléchir à la réalisation de votre prochaine création. Des informations plus précises vous seront données dans le Trélon Infos du mois de juin.

En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



GROUPE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRELON

Editorial mai 2025

LA SORTIE DU TUNNEL POUR LA MAISON TENART

Monsieur le Maire s'est enfin résolu à vendre l'ancienne demeure patronale FALLEUR dite « Maison TENART » après 25 ans de tergiversations sur cette donation acceptée en 1999 par la majorité municipale actuelle.

Notre groupe il y a 5 ans avait recommandé d'accepter l'offre d'achat de Monsieur Valentini. C'est une offre similaire qui est aujourd'hui validée par le Conseil Municipal.

Pourquoi avoir attendu si longtemps ?

La vente à 30 000 € de ce bien, va permettre de valoriser ce patrimoine remarquable, pour lequel François LOUVEGNIES et son successeur n'ont su trouver une destination d'intérêt général, ni les moyens d'assurer une préservation et une restauration conforme aux exigences du classement à l'inventaire des monuments historiques.

Le projet de l'acquéreur est de réaliser un hôtel de caractère de 10 chambres. Celui-ci va contribuer à renforcer l'offre d'hébergement de la commune et l'attractivité touristique et patrimoniale de Trélon. Il faudra toutefois beaucoup d'énergie et de moyens au porteur du projet pour restaurer et aménager à l'identique cet immeuble art déco de 1930. Nul doute que Monsieur le Maire a pris soin de vérifier la surface financière et la viabilité économique de cet acquéreur. Nous souhaitons à celui-ci pleine réussite dans son entreprise.

Notre groupe est satisfait que nos préconisations aient été enfin entendues.

« Tout vient à point pour qui sait attendre » Clément MAROT

SOLUTION DU JEU N° 386

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Madame WILLIAME Brigitte et Monsieur AUDOOR Gilbert (**le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit**).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	E	F	E	R	E	N	D	U	M
II	A	L	E	■	E	T	A	I	■	O
III	V	E	L	I	N	■	S	A	M	U
IV	A	M	E	N	E	S	■	E	S	
V	L	E	N	T	■	N	E	U	F	S
VI	E	N	T	A	M	E	■	N	I	E
VII	M	T	■	C	E	R	C	E	A	U
VIII	E	■	E	T	U	V	E	■	N	S
IX	N	E	T	■	R	E	L	A	T	E
X	T	H	E	A	T	R	A	L	E	S

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Layana BISIAUX, née le 26 mars 2025 à VALENCIENNES (Nord), (2 rue du Terne)

Oscar MOTTE, né le 1^{er} avril 2025 à FOURMIES (Nord), (32C rue Chartiaux)

Ellie CARDON, née le 14 avril 2025 à FOURMIES (Nord), (1 rue de Verdun)

SOUVENIR

Madame Annie PETIT veuve COËT, décédée le 23 mars 2025 à FOURMIES (Nord), à l'âge de 78 ans (33 rue Victor Hugo)

Madame Annette TRASSARD veuve GRICOURT, décédée le 02 avril 2025 à TRELON (Nord), à l'âge de 103 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Jacques BELUZE, décédé le 25 avril 2025 à TRELON (Nord), à l'âge de 76 ans (4 résidence de la Pierre Trouée)

TRÉLON LOISIRS

LA PENSÉE DU MOIS :

« LES MÈRES ONT LES YEUX DU CŒUR ; CE QU'ELLES NE VOIENT PAS, ELLES LE SENTENT. »

Hector CARBONNEAU

CE POÈME POUR METTRE A L'HONNEUR TOUTES LES MAMANS



MADAME PROFESSION ?

Je ne fais rien
Je suis seulement
Maman,
Je ne fais rien
Je jardine
Je cuisine
Je ne fais rien
Je prépare les repas
De semaine, de galas,
Je ne fais rien
Je lave les chemises
Et puis je les reprise.
Je ne fais rien
J'astique et
J'encaustique
Je ne fais rien
Je couds et je tricote
Et je beurre les biscottes
Je ne fais rien
Je cajole
Je console
Cela est un métier
Et pour me remercier
Ou, me gratifier
Je ne demande qu'un baiser

Jeanne GUYOT DETROYE

À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORIZONTALEMENT

- I Bourrera le mou
- II Il sait tout – Champ du cygne –
Indique le moyen
- III Vise la satisfaction
- IV Ferait l'article
- V Consonne doublée – Donne la pâtée
- VI Sert à relier – Circule en Malaisie
- VII Filet de marin – Porteur de bois
- VIII Exprime l'indignation – Souris pour
certains
- IX Bien éduquées
- X Indique la branche – Fait des taches –
Consonne triplée

VERTICALEMENT

- 1 Coup de tabac
- 2 Membres de l'avant-train
- 3 Elle joue le même rôle – Ultra-
mondain
- 4 Amorçai un retour – Refusas la
confession
- 5 Passe sous silence – Pronom réfléchi –
Refus anglais
- 6 Fait virer un blanc en jaune – Bout des
haricots
- 7 Assemblages de menuisiers
- 8 Travaillas à l'œil – Elle ont leurs états
- 9 Inhabituels
- 10 A l'intérieur du bar – Restaurant de
quartier

DEBUTANTS

HORIZONTALEMENT

- I Tentera de persuader
- II Célèbre inconnu – Etendue l'eau – Précise la cause
- III Un véhicule peut l'être
- IV Conterait
- V Le Risque Relatif – Canasson
- VI Paresseux – Monnaie du Japon
- VII Ou seine – Il rait
- VIII Adverbe interrogatif – Piège à hommes
- IX Très peuplées
- X Suite un titre – Intérieur de poupée – Scratch Score
Standard au golf

VERTICALEMENT

- 1 Rafale
- 2 Antécédents
- 3 Sujet singulier – Très branché
- 4 Cheminai – Plaidas non coupable
- 5 Garde secret – C'est le sélénium – Drame
japonais
- 6 Jaunisse –
Guère épais
- 7 Hirondelles
- 8 Plaquas –
Vides des
canons
- 9 Très peu usités
- 10 Etrangleuse en
traître – Cantine
des chefs

